



ASSOCIATION GEE-TOGO

Graine d'Espoir des Enfants du Togo

N° 0165/MATDDT-SG-DLPAP-DOCA/C160BP137

Email : assogetogo@gmail.com | Tél : (+228) 91 88 47 84 / 98 23 99 42

Siège Social : Tsévié - TOGO | Site web: grainedespoir-togo.org

CONVENTION TRIPARTITE DE STAGE ET DE VOLONTARIAT

Établissement d'Enseignement / Organisme — Association Accueillante — Stagiaire

IL EST PRÉALABLEMENT CONVENU ENTRE LES TROIS PARTIES SOUSSIGNÉES :

1. L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE / ORGANISME DE FORMATION :

Nom de l'Établissement / Université / École :

.....

Représenté(e) par (Nom & Qualité) :

.....

Adresse : Tél / Email :

.....

2. L'ORGANISME D'ACCUEIL (ASSOCIATION) :

L'Association Humanitaire Graine d'Espoir des Enfants du Togo (Asso Gee-Togo), représentée par son Président-Fondateur, **M. Komi César KUMEDJINA**, dont le siège social est situé à Tsévié, Togo.

3. LE / LA STAGIAIRE :

Nom et Prénom : Né(e) le :
..... à :

Inscrit(e) en formation / filière : Adresse :

.....

ARTICLE 1 : CADRE GÉNÉRAL ET PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT

1.1. Santé, Soins Infirmiers & Perfectionnement Médical

Offre une immersion pratique pour étudiants et professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants, secouristes) :

- **Immersion et stage pratique en centre de santé** : Intégration dans les hôpitaux, dispensaires et USP de Lomé, Tsévié et milieux ruraux.
- **Pratique des soins et suivi clinique** : Participation aux consultations, soins infirmiers, pansage des plaies et suivi des patients sous la supervision des professionnels de santé.
- **Santé publique et prévention** : Sensibilisation à l'hygiène, santé maternelle, nutrition et distribution de kits sanitaires.
- **Secourisme et urgences** : Animation d'ateliers de premiers secours auprès des écoles et communautés rurales.

1.2. Éducation, Enseignement & Animation Socio-Éducative

Appui pédagogique aux enfants en zones rurales : soutien scolaire, cours d'alphabétisation, animation socio-éducative et ateliers créatifs en écoles et orphelinats.

1.3. Développement Communautaire, Génie Civil & Écovolontariat

Participation aux chantiers participatifs (rénovation d'écoles, installations sanitaires), aménagement EAH (eau potable) et projets d'écovolontariat/reboisement.

1.4. Communication Digitale, Management & Gestion de Projets

Gestion de la communication (supports visuels, réseaux sociaux, web), recherche de partenariats et ingénierie de projets humanitaires.

Modalités d'Organisation et Engagements de l'Association & de l'Établissement

ARTICLE 2 : MODALITÉS PRATIQUES ET ORGANISATIONNELLES

2.1. Durée et Période : Le stage est conclu pour une durée de semaines / mois, du au

2.2. Lieux et Horaires : Affectation à Lomé, Tsévié ou communautés ruraux de Zio. Durée hebdomadaire de 35 heures, du lundi au vendredi.

2.3. Synthèse des Domaines et Profils :

Domaine de Stage	Profils Cibles	Sites d'Intervention	Modalités Pratiques
Santé & Soins	Médecins, Infirmiers, Aides-soignants, Secouristes	Lomé, Tsévié, USP & dispensaires ruraux	Immersion clinique, soins, garde & prévention
Éducation & Animation	Enseignants, Éducateurs, Animateurs	Écoles primaires, collèges, orphelinats	Soutien scolaire, ateliers ludiques & éducatifs
Développement & BTP	Étudiants BTP, Artisans, Écovolontaires	Villages partenaires (Préfecture de Zio)	Chantiers participatifs, aménagement & reboisement
Gestion & Communication	Étudiants Communication, Gestion, Commerce	Siège social (Tsévié) / Immersion terrain	Supports visuels, rédaction & suivi de projets

2.4. Assurances et Logistique : Le stagiaire doit souscrire une assurance responsabilité civile et rapatriement sanitaire international. Les frais de séjour communautaire (hébergement, restauration, transport local) sont réglés selon les modalités fixées par l'association.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION ACCUEILLANTE (ASSO GEE-TOGO)

L'Association Asso Gee-Togo s'engage à :

- **Accueil et Logement :** Accueillir le stagiaire dès son arrivée, assurer un hébergement sécurisé et veiller à son intégration.
- **Encadrement Pédagogique :** Désigner un tuteur de stage qualifié responsable du suivi quotidien et de la formation pratique.
- **Moyens d'Action :** Mettre à disposition les équipements et donner accès aux structures partenaires (hôpitaux, écoles, chantiers).
- **Sécurité :** Garantir des conditions de travail sûres, respectueuses de la santé et de la dignité du stagiaire.
- **Évaluation et Attestation :** Évaluer les compétences acquises et délivrer une **Attestation / Certificat de Stage** officiel en fin de mission.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE / ORGANISME DE FORMATION

L'Établissement d'origine s'engage à :

- **Validité Académique :** Valider le programme de stage comme répondant aux exigences pédagogiques de la formation suivie par le stagiaire.
- **Suivi Pédagogique :** Assurer le lien académique avec le tuteur de l'association d'accueil tout au long de la période de stage.
- **Évaluation :** Prendre en compte l'attestation et la fiche d'évaluation fournies par Asso Gee-Togo pour la validation des crédits/diplôme du stagiaire.

Engagements du Stagiaire et Signatures Tripartites

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS DU STAGIAIRE / VOLONTAIRE

Le/la stagiaire s'engage formellement à :

- **Assiduité et Rigueur :** Respecter les horaires, la planification des activités et réaliser avec professionnalisme les missions confiées.
- **Déontologie et Règlement :** Respecter le règlement intérieur des structures d'accueil

(centres de santé, écoles) ainsi que le secret professionnel et médical.

- **Respect Culturel** : Adopter une attitude respectueuse envers les coutumes, traditions et populations locales du Togo.
- **Entretien des Locaux** : Préserver les infrastructures, matériels et lieux d'hébergement mis à sa disposition.
- **Rapport de Stage** : Rédiger et transmettre un rapport de stage à l'association et à son établissement d'origine à l'issue de la mission.

ARTICLE 6 : RÉSILIATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

6.1. Résiliation : En cas de faute grave, manquement aux règlements ou absentéisme du stagiaire, l'association se réserve le droit de mettre fin au stage après concertation avec l'établissement d'origine.

6.2. Litiges : Tout différend sera résolu à l'amiable en concertation étroite entre les trois parties signataires.

ARTICLE 7 : VALIDATION ET SIGNATURES TRIPARTITES

Fait et rédigé en trois (3) exemplaires originaux, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien.

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	POUR L'ASSOCIATION ACCUEILLANTE	POUR LE / LA STAGIAIRE
<i>Fait à</i> <i>Le</i> <i>Nom :</i> <i>Qualité :</i> <i>Signature & Cachet :</i>	<i>Fait à Tsévié (Togo)</i> <i>Le</i> Le Président-Fondateur Komi César KUMEDJINA <i>Signature & Cachet :</i>	<i>Fait à</i> <i>Le</i> <i>Nom & Prénom :</i> <i>Mention : « Lu et approuvé »</i> <i>Signature :</i>

Une question ? GEE-TOGO est disponible à tout moment !

 **Email :** assogeetogo@gmail.com  **Site web:** grainedespoir-togo.org  **WhatsApp :** +228 98 23 99 42